

THÈME 3 - L'UNION EUROPÉENNE DANS LA MONDIALISATION



La frontière germano-polonaise à Ahlbeck

Symbole de l'intégration européenne, cette promenade piétonne sépare deux pays aux niveaux de développement très inégaux : le PIB/habitant de l'Allemagne, première puissance économique de l'UE, est près de deux fois supérieur à celui de la Pologne.

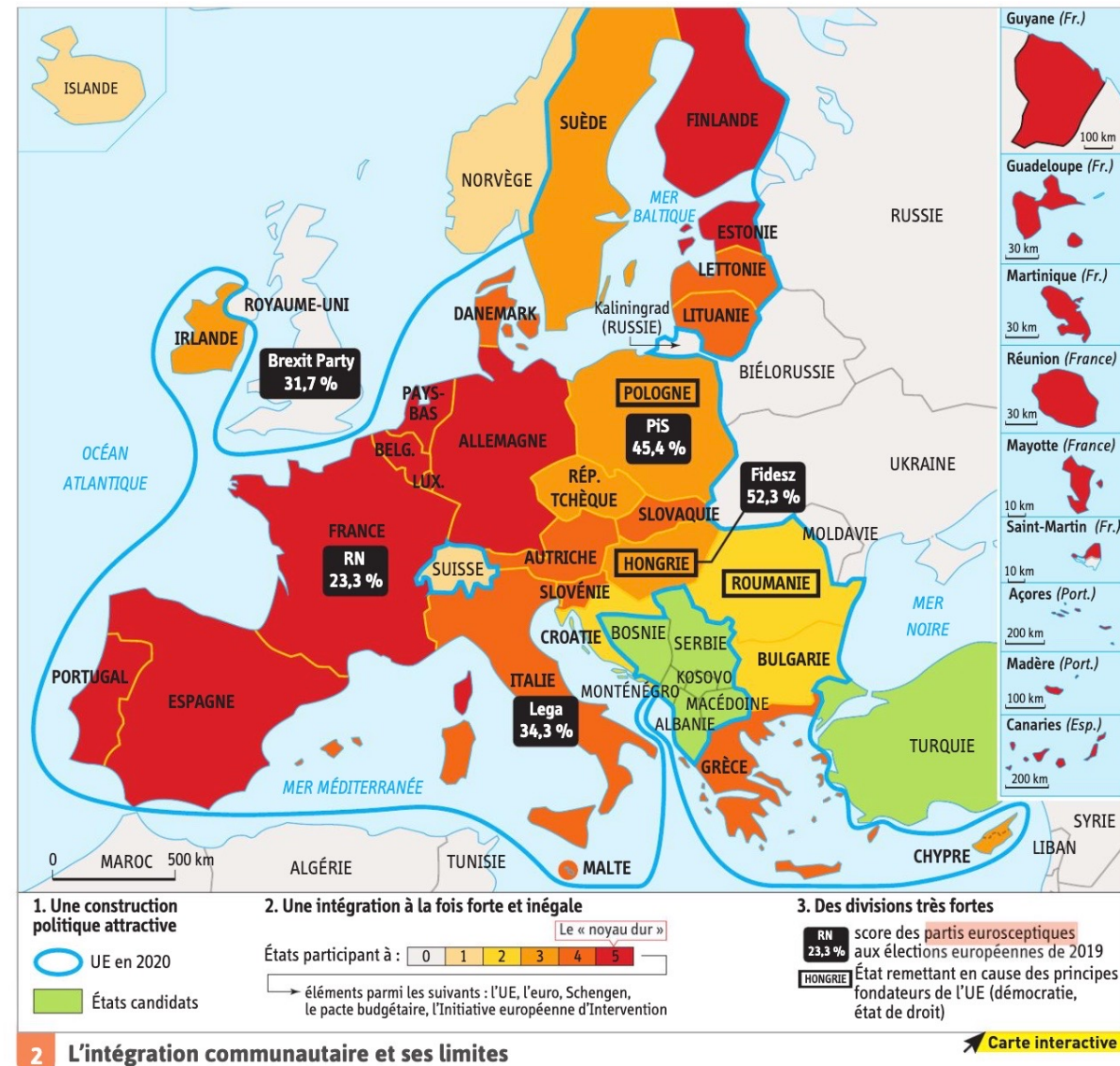
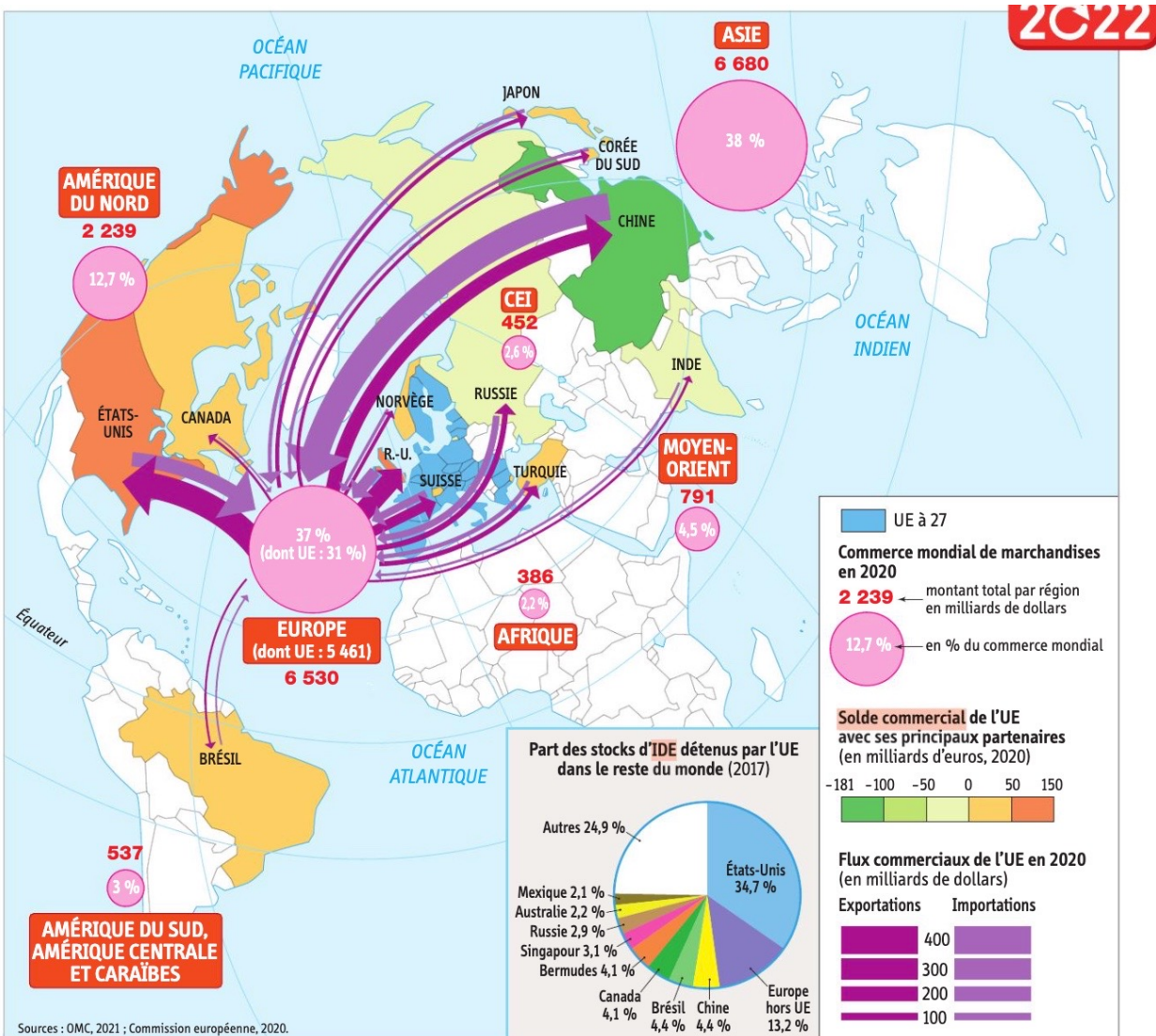


Chapitre 5 - L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes

Comment l'UE concilie-t-elle l'affirmation de sa puissance et la lutte contre ses inégalités internes ?



I. La puissance de l'Union européenne et ses limites



I. La puissance de l'Union européenne et ses limites

a) Un pôle majeur de la mondialisation

L'UE est avant tout une puissance économique. Deuxième puissance économique du monde, elle est étroitement insérée dans les flux de la mondialisation. Première puissance commerciale du monde, elle couvre 15% des échanges mondiaux de marchandises hors commerce intra-communautaire, un tiers du commerce international si on inclut ces derniers. Huit États membres, dont l'Allemagne, comptent parmi les 20 premiers pays exportateurs mondiaux en 2018. Elle occupe une place centrale dans les flux mondiaux d'investissements directs étrangers (IDE).

L'UE participe à la gouvernance mondiale. Membre actif des institutions régissant la mondialisation comme l'OMC ou le FMI, elle participe également au G7 et au G20. Elle promeut le libre-échange et participe à l'élaboration des grands accords commerciaux internationaux.

L'UE cherche à diffuser ses valeurs dans le monde. Dans le cadre de sa stratégie commerciale, l'UE tente d'étendre ses pratiques à travers la promotion des « valeurs européennes », notamment les droits de l'homme, le développement durable, la bonne gouvernance et le respect de l'environnement.

b) Un haut degré d'intégration

Le système politique communautaire est en partie favorable à l'intégration. Le Parlement, la Commission européenne sont des instances supranationales qui élaborent des politiques favorisant l'harmonisation des législations, avec l'aval des États.

De nombreuses politiques sont communes à tout ou partie des membres de l'UE. La PAC a été historiquement la première politique communautaire. D'autres domaines comme l'environnement ou la pêche sont également régis à cette échelle. L'union monétaire autour de l'euro, l'ouverture des frontières internes dans l'espace Schengen, la promotion de réseaux de transport transeuropéens aboutissent à la formation d'un espace européen de plus en plus intégré.

L'intensité de l'intégration se mesure à l'étroitesse des relations entre États. Le commerce intracommunautaire représente 64% du commerce de l'UE. Flux financiers et commerciaux circulent sans entraves douanières ou réglementaires dans le Marché unique. Les citoyens de l'UE peuvent librement circuler et s'installer dans tous les pays membres.

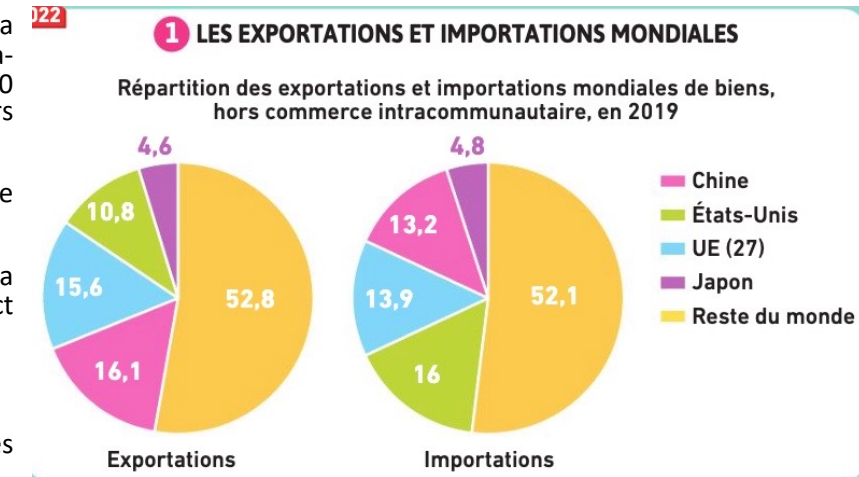
c) Les limites de la puissance de l'UE

Le poids économique de l'UE dans le monde s'affaiblit. Elle souffre de la concurrence des États-Unis, de la Chine et des pays émergents. Sa dépendance énergétique, son retard technologique sont préoccupants.

L'UE peine à exister sur la scène internationale. Ses membres sont divisés sur de nombreuses questions de politique étrangère, face aux États-Unis (OTAN), à la Russie (énergie), et même à la Chine (Routes de la soie). La Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), embryonnaire, ne peut tenir lieu de défense européenne.

L'UE manque de cohésion. Malgré l'attachement des citoyens au projet communautaire (près de 65% selon un sondage de 2018), les signes de défiance se multiplient : poussées des partis nationalistes et des partis europhobes lors des élections européennes ou nationales, Brexit... La solidarité entre États membres est souvent faible (crises grecque, migratoire, du Covid-19), empêchant une politique commune en matière de fiscalité, d'immigration ou de mutualisation de la dette.

→ TD - L'Union Européenne - La fiscalité, limite à la cohésion de l'UE



1 Le rang commercial de l'UE (commerce intra-UE et extra-UE) en 2020

1^{er} rang mondial dans le **commerce des services**

1^{er} exportateur mondial de **produits agricoles**

1^{er} exportateur mondial de **produits manufacturés** (39 %)

dont 48 % des exportations de produits automobiles

dont 47 % des exportations de produits chimiques

Source : OMC, 2021.

2 Stocks d'IDE en 2018

Entrants : 1^{er} rang (34,2 % des stocks)

Sortants : 1^{er} rang (45,4 % des stocks)

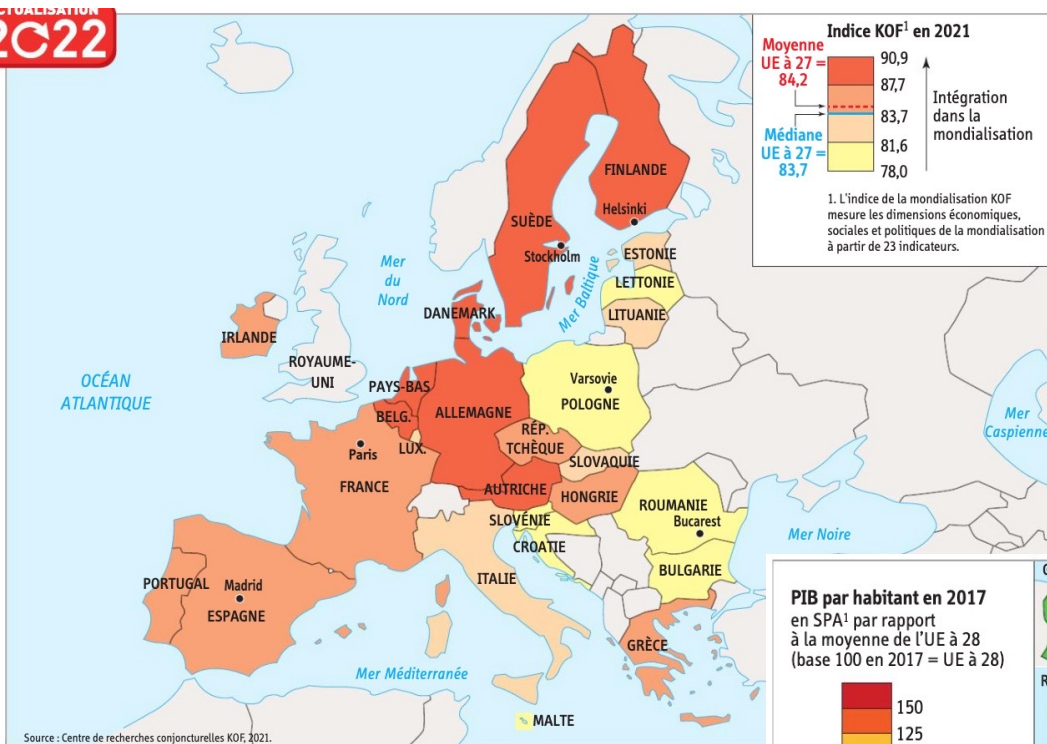
Source : Parlement européen, septembre 2021.

2 LE PIB DES ÉTATS-UNIS, DE L'UE ET DE LA CHINE

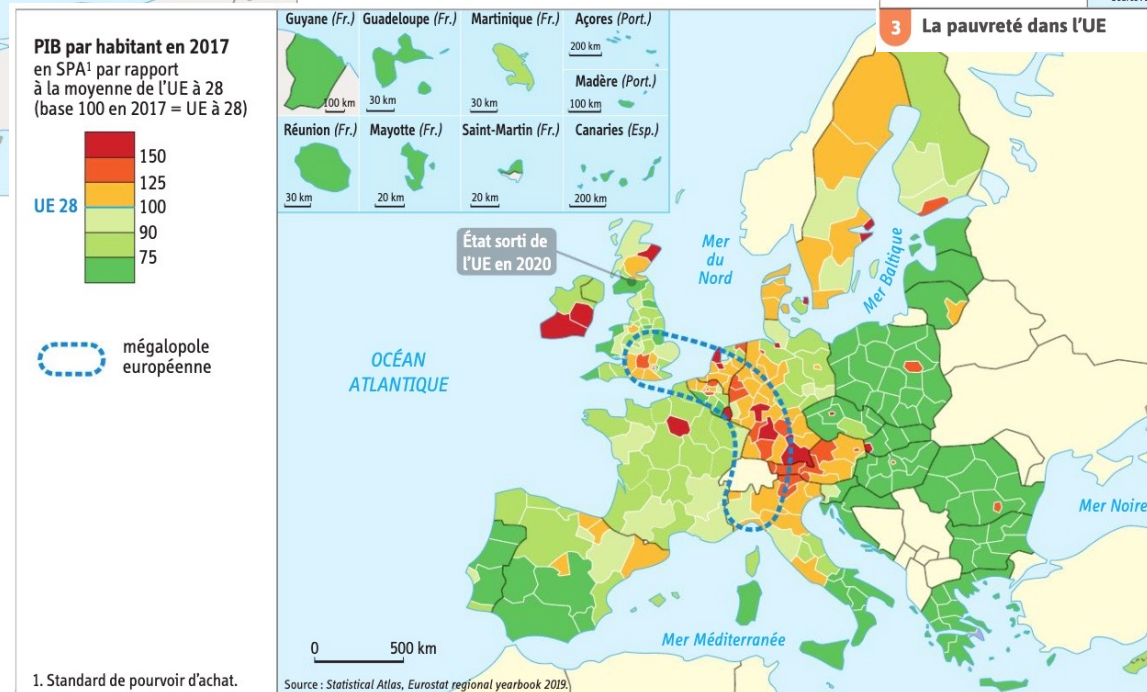
En milliards de \$, en 2020 et en % du PIB mondial

1. UE 27 (sans le Royaume-Uni)

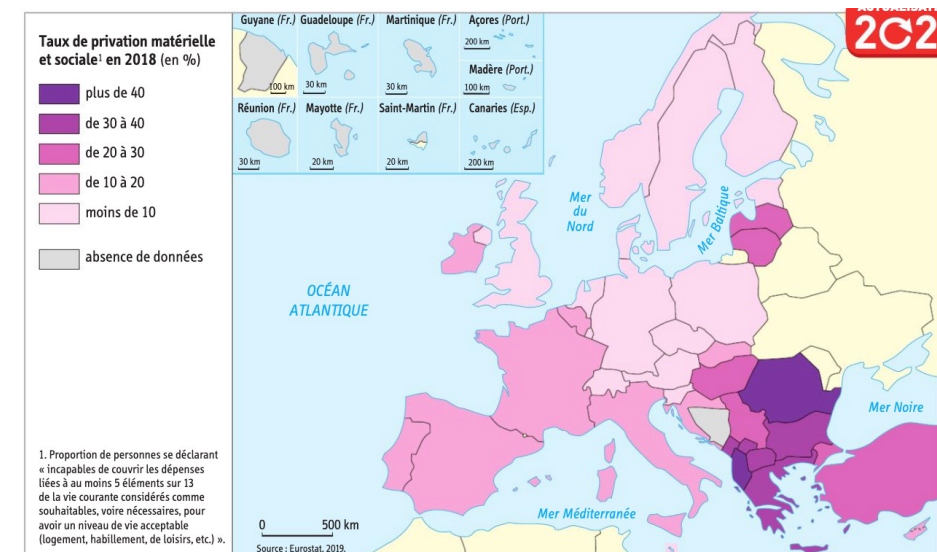
II. Un espace plus ou moins ouvert sur le monde



1 L'intégration des territoires de l'UE à la mondialisation



2 Le PIB par région dans l'UE en 2017



3 La pauvreté dans l'UE

Carte interactive

II. Un espace plus ou moins ouvert sur le monde

a) Des profils nationaux différenciés

Le Nord-Ouest est l'espace le plus riche et développé de l'UE. L'Allemagne, la France, le Benelux et les États scandinaves sont les moteurs de l'UE : leurs économies sont fortes et diversifiées, leurs populations diplômées, leurs territoires bien connectés à l'Europe et au monde (ports, aéroports, autoroutes).

Les pays du Sud de l'UE cumulent les difficultés économiques. Ces pays (Espagne, Italie, Grèce...) présentent une faible croissance et de forts taux de chômage ; ils ont été très touchés par la crise financière de 2008.

Les Pays d'Europe centrale et orientale (PECO) sont moins développés. Entrés dans l'UE en 2004 et 2007 (Roumanie, Bulgarie), ils peinent à des degrés divers à sortir des retards accumulés sous le communisme. Avec plus de 100 millions d'habitants, ils représentent 1/5e de la population de l'UE. En partie grâce aux aides de l'UE, ils connaissent un développement rapide.

b) Centres et périphéries de l'UE

Les métropoles européennes sont des centres majeurs d'impulsion de la mondialisation. Paris, seule ville globale de l'UE depuis le Brexit, Milan, Francfort ou Barcelone sont au cœur des échanges financiers et commerciaux de la mondialisation. Intégrées à l'archipel métropolitain mondial, elles cumulent les fonctions métropolitaines.

La « dorsale européenne » constitue le socle de la puissance économique européenne. Cette mégalozone qui court du sud de l'Angleterre (hors UE) au nord de l'Italie accueille plus de 70 millions d'habitants dans un espace polycentrique fortement intégré, riche en clusters et quadrillé par des réseaux de transport. Entre Méditerranée et Northern Range, elle dispose de puissantes interfaces qui la connectent au reste du monde.

Les périphéries à l'écart des flux de la mondialisation sont diverses. Les régions périphériques rurales (Mezzogiorno italien) ou issues de l'industrialisation au XIXe siècle concentrent les difficultés. Handicapés par leur éloignement, les espaces ultramarins (RUP) présentent des niveaux de développement moins élevés.

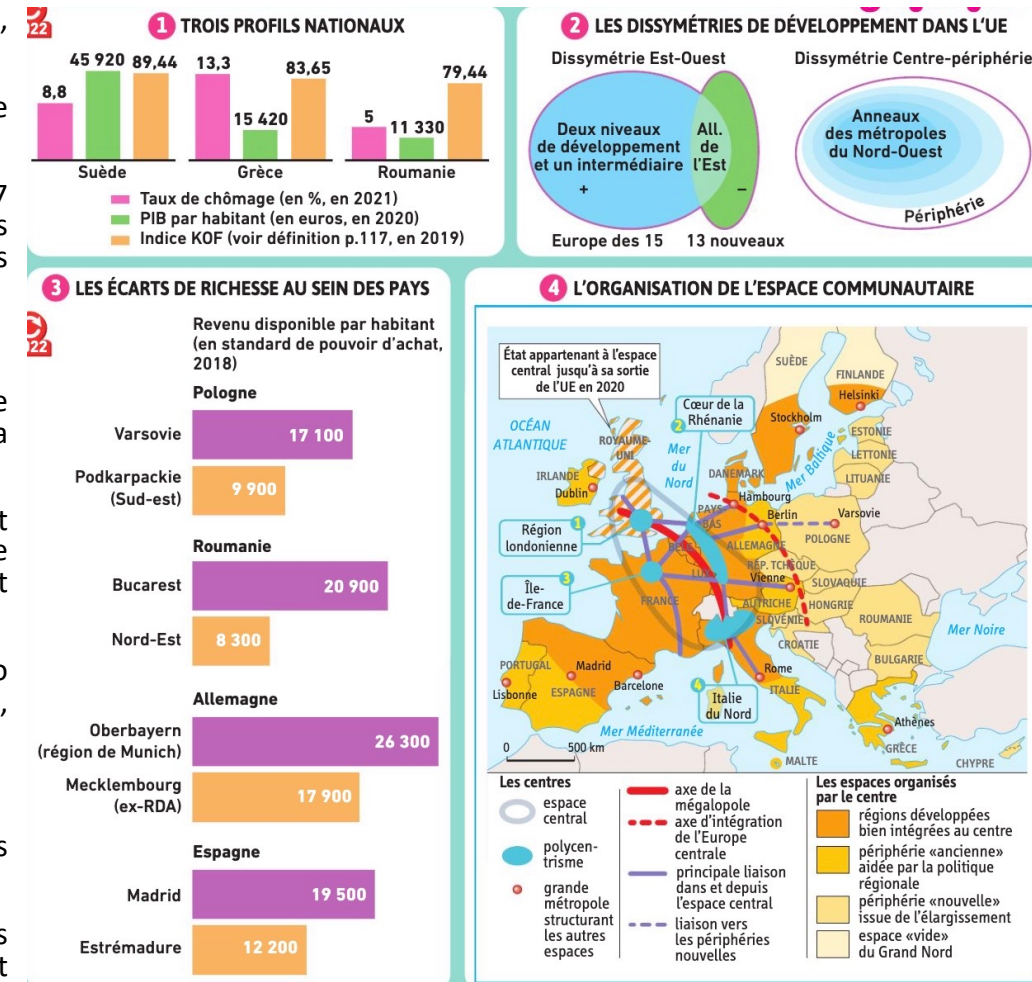
c) Les inégalités intranationales

La métropolisation est forte en Europe. Dans les pays de l'Est, le développement s'est par exemple concentré sur les régions-capitales sans se diffuser au reste des pays.

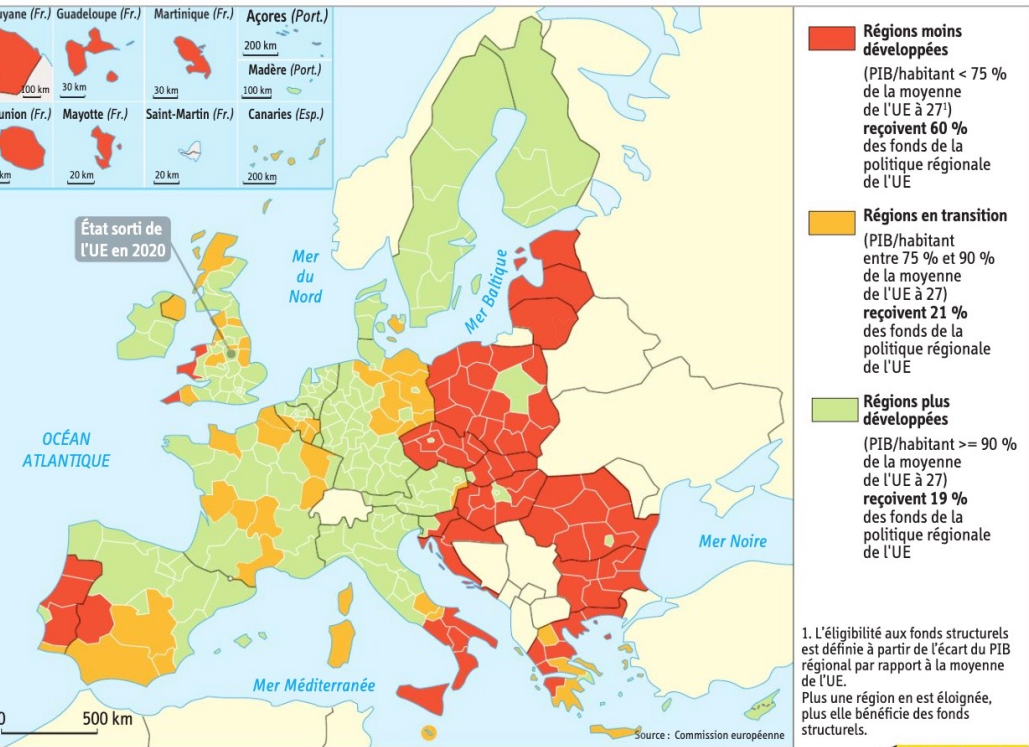
Les anciennes régions industrialisées connaissent des destins divers. Dans les pays de l'Est où elles accueillent les grands conglomérats de l'époque communiste, elles sont en crise. À l'ouest, certains territoires se renouvellent grâce à une forte modernisation comme la Vénétie ou la Catalogne.

Les zones rurales isolées sont fortement marginalisées. Ces espaces de faible densité, à la population vieillissante, parfois montagnards et toujours enclavés, ont tendance à perdre de la population et leurs activités économiques. Très étendus à l'Est, ils ne sont pas forcément situés à la périphérie de l'espace européen (Limousin).

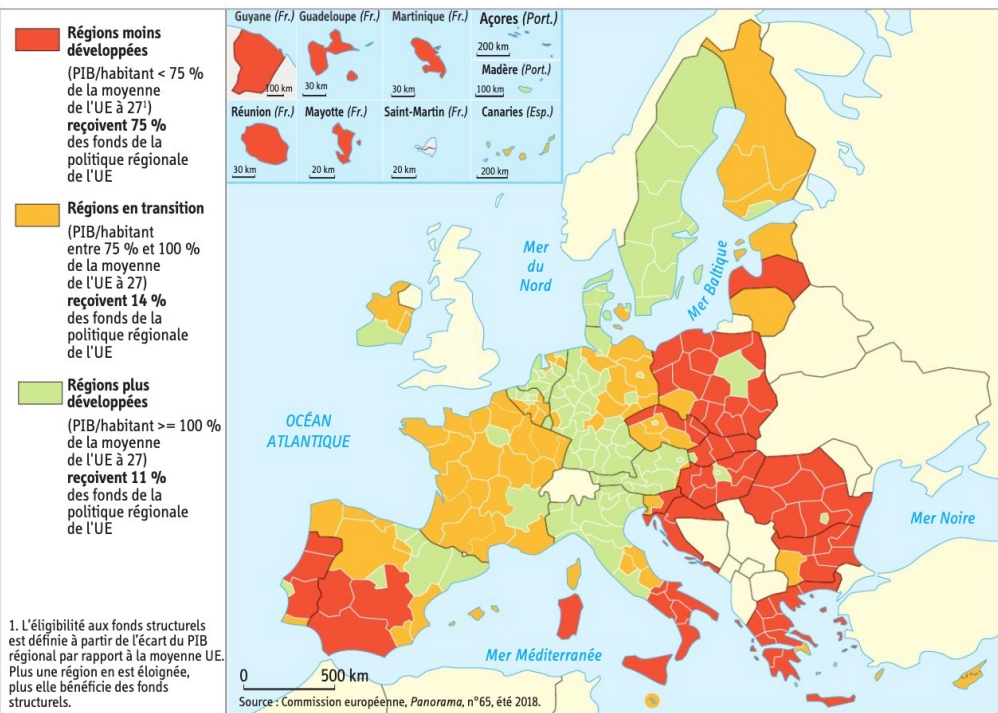
→ TD - L'Italie et ses régions dans la mondialisation



III. La politique régionale européenne

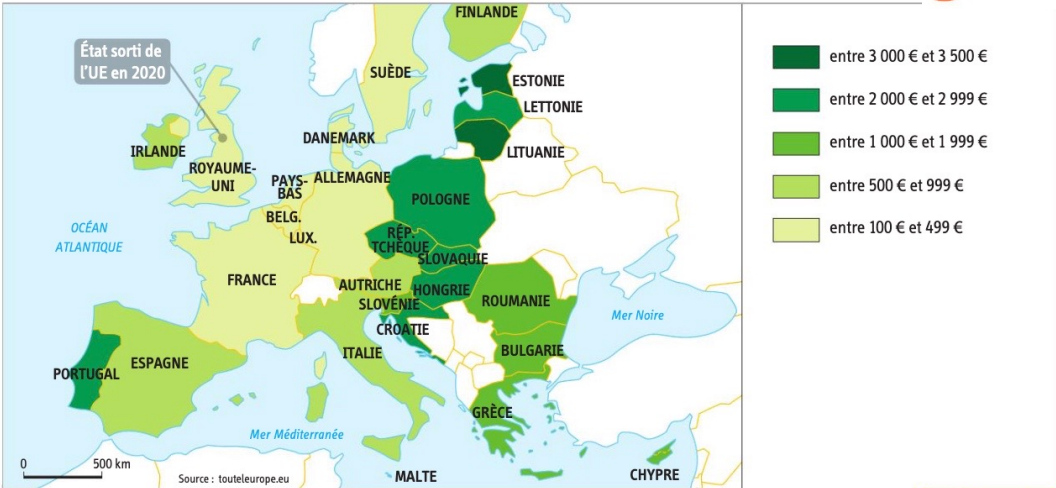


1 Les régions éligibles de la politique régionale 2014-2020



3 La nouvelle carte d'éligibilité régionale aux fonds structurels 2021-2027

Carte interactive



2 La répartition des fonds structurels par habitant en 2014-2020

Carte interactive

III. La politique régionale européenne

a) Entre cohésion et compétitivité

L'ambition de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale de l'UE est de réduire les écarts de richesse et de développement entre les régions de l'Union européenne. Libéral, le projet européen comporte des risques d'accentuation des disparités de richesses au profit des régions les plus dynamiques. Pour tenter de remédier à ce risque croissant au gré des élargissements successifs, cette politique, lancée dès 1975 avec la création du FEDER, a pris de l'ampleur depuis.

Cet objectif de cohésion utilise différents outils. Le soutien à la construction d'infrastructures de transport permet d'améliorer l'accessibilité des territoires, d'approfondir l'intégration de l'espace communautaire en facilitant les flux de personnes et de marchandises. Favoriser la reconversion et la modernisation des structures économiques, sanitaires et éducatives, le développement durable permet de limiter les disparités internes.

Dans le contexte de la mondialisation qui accroît la concurrence entre les territoires, la politique régionale de l'UE promeut un objectif de compétitivité pour valoriser les atouts des territoires. Les programmations 2014-2020 et 2021-2027 accordent une place centrale à la recherche, à l'innovation et aux technologies de l'information, qui favorisent les territoires les plus développés.

b) Le deuxième budget communautaire

Couvrant 32% du budget de l'UE en 2018, la politique de cohésion est deuxième après la PAC (38%). Cette part devrait baisser sur la période 2021-2027.

Le financement de la politique de cohésion est assuré par des fonds structurels. Trois lui sont spécifiquement associés : le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion. Des fonds comme le FEADER et le FEAMP associés à la PAC et à la politique de la pêche partagent ses objectifs. Les aides sont toujours versées en complément de subventions nationales.

Les pays, régions et territoires les plus pauvres de l'UE, dont les RUP, en sont les principaux bénéficiaires. Ainsi, les États membres recevant les sommes les plus importantes se trouvent exclusivement en Europe de l'Est et du Sud. À l'exception du Portugal et de la Grèce, il s'agit de pays ayant intégré l'UE depuis 2004, comme la Pologne. En Europe occidentale, les régions pauvres comme le Mezzogiorno italien ou les Länder de l'est de l'Allemagne en tirent profit. Des régions riches en bénéficient aussi, mais dans des proportions moindres.

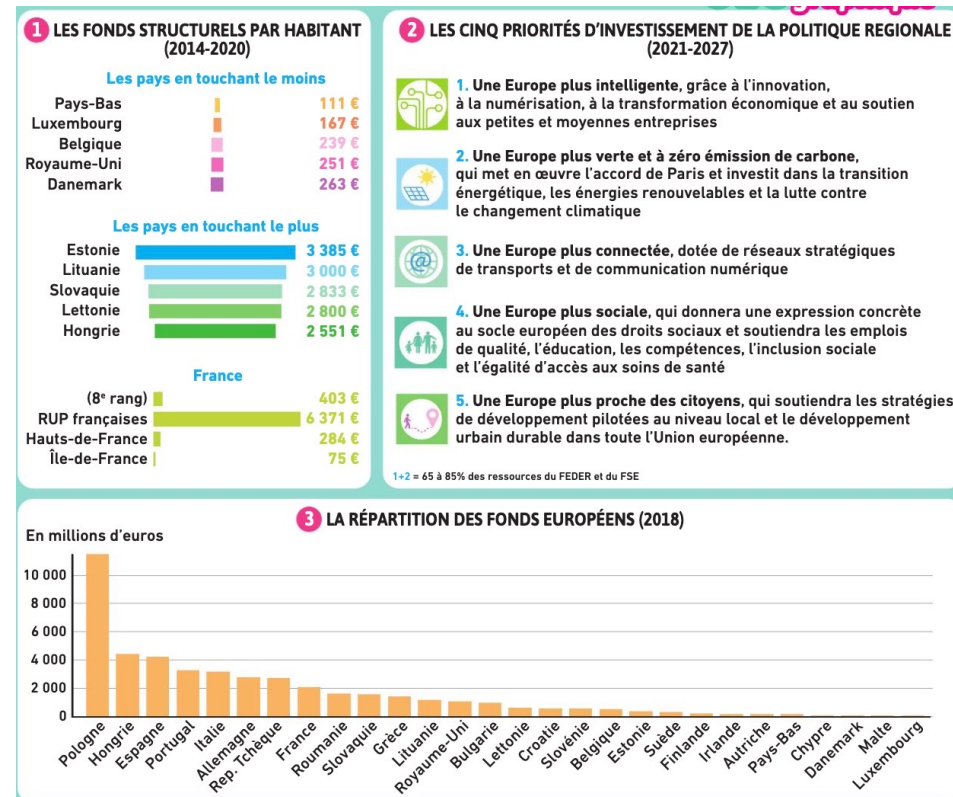
c) Des effets territoriaux contrastés

La politique de cohésion est la plus visible des politiques communautaires : elle se traduit par des milliers de projets qui ont une incidence directe sur la vie des citoyens. Depuis la crise de 2008, ils constituent les principaux investissements publics dans la plupart des États membres.

Cette politique a eu des effets territoriaux positifs, notamment dans les PECO : construction d'infrastructures de transport, rénovation urbaine. Le décollage économique de l'Irlande, de l'Espagne ou de la Pologne lui doit beaucoup. Elle aurait permis la création d'1,2 million d'emplois.

Néanmoins, les disparités territoriales restent profondes. Les régions les plus pauvres connaissent parfois un « décrochage ». Les plus riches concentrent toujours plus de richesses.

→ TD – La Pologne - Le premier destinataire de la politique régionale de l'UE



Chapitre 6 – Les espaces transfrontaliers français

Pourquoi les territoires transfrontaliers français sont-ils inégalement dynamiques ?



Vers des réseaux de transport transfrontalier

Depuis 2017, un tram français relie Strasbourg à la ville allemande de Kehl, de l'autre côté du Rhin. Il facilite les mobilités transfrontalières en pénétrant sur 2 km à l'intérieur du territoire allemand.

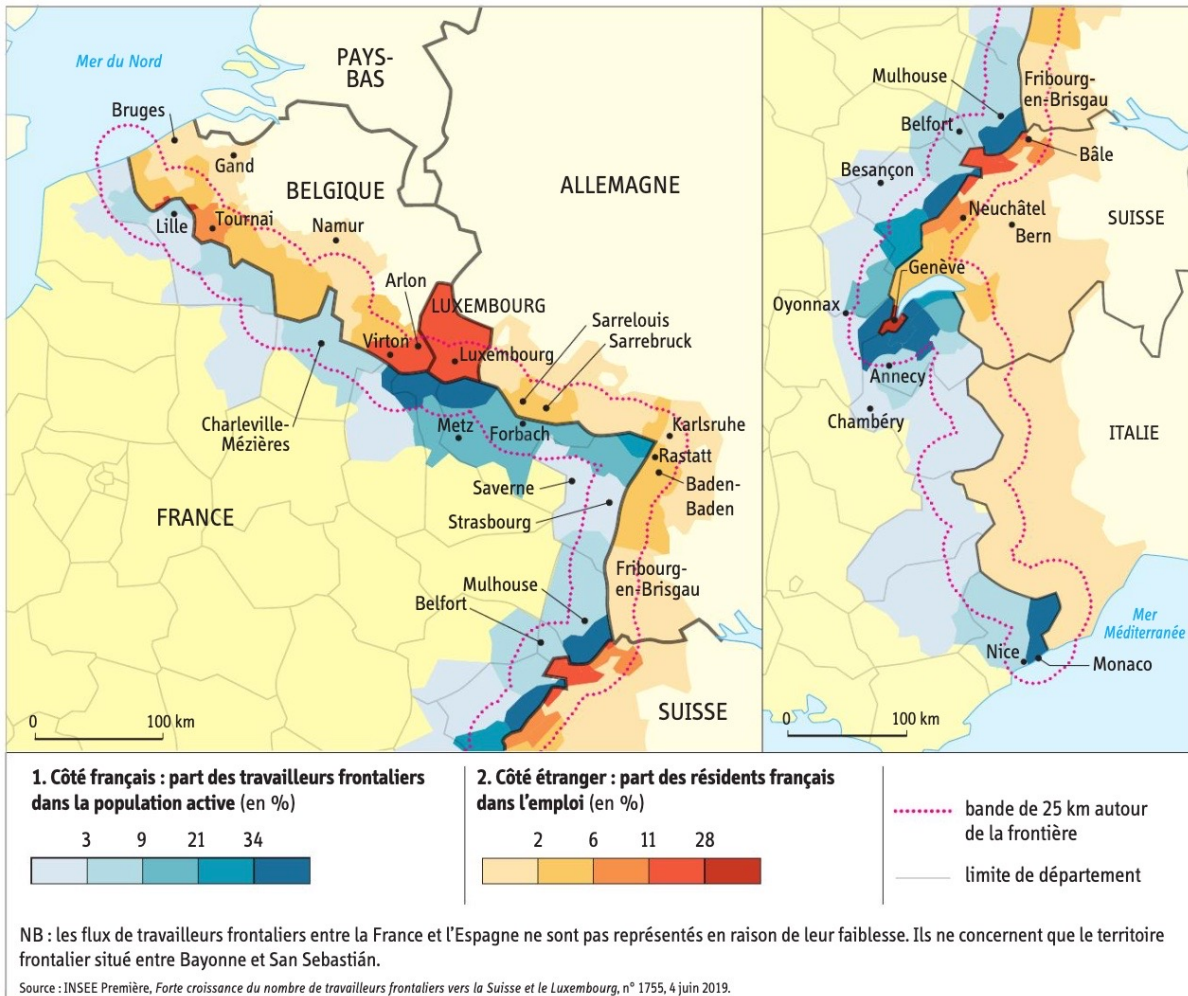


Des frontières invisibles, mais contrôlées

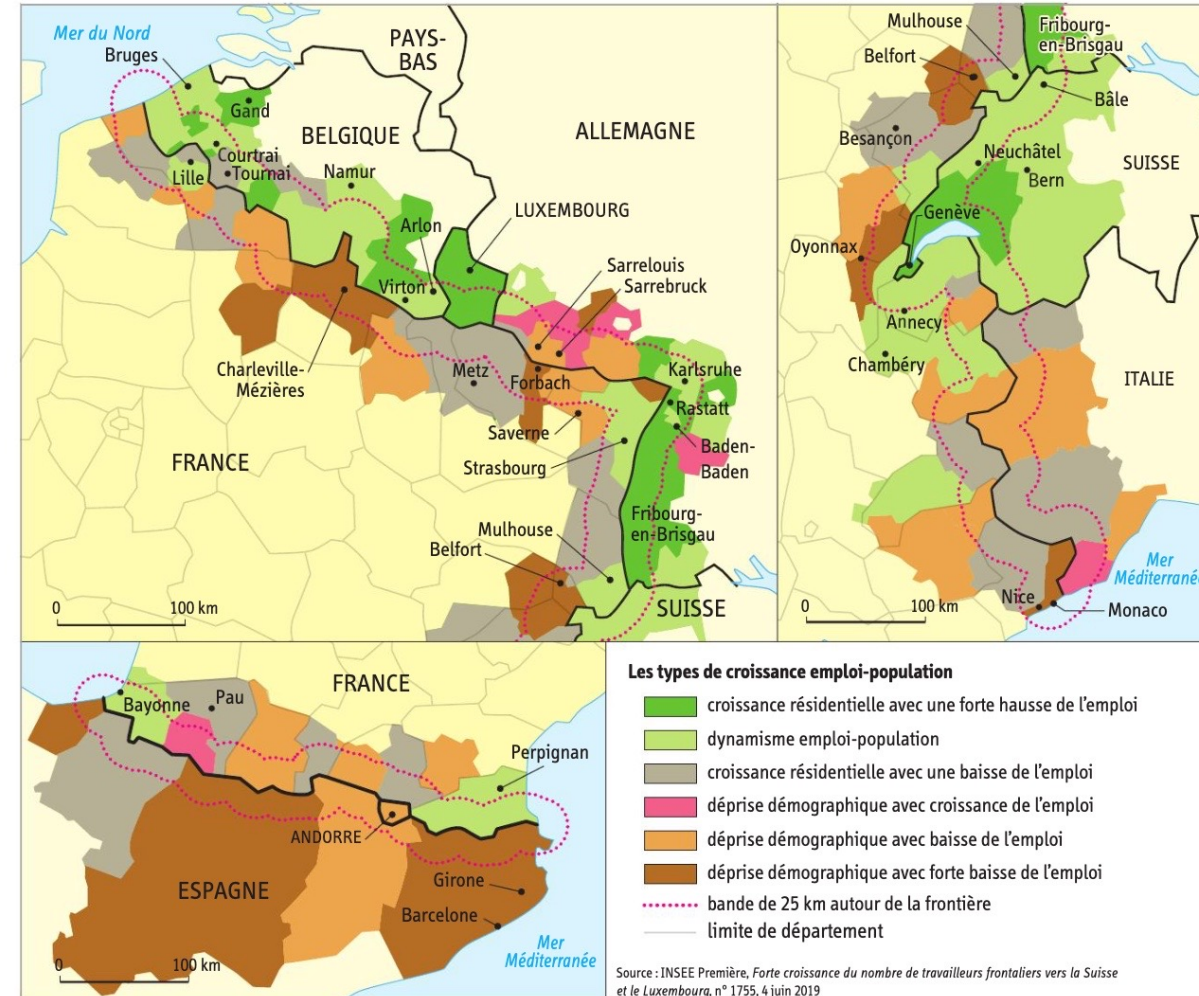
À la frontière franco-italienne, les postes frontières ont disparu dans le cadre de l'Espace Schengen, mais la surveillance policière persiste en raison de trafics illicites et de l'arrivée de migrants clandestins en provenance d'Italie.



I. Mobilités et échanges dans les territoires transfrontaliers



1 Les travailleurs frontaliers français dans les territoires transfrontaliers



2 Un facteur du travail transfrontalier : les discontinuités démographiques et d'emplois

I. Mobilités et échanges dans les territoires transfrontaliers

a) Des espaces de mobilités et d'échanges

Alors que la frontière a longtemps été une discontinuité forte, les flux augmentent dans les territoires transfrontaliers : le nombre de travailleurs frontaliers français a presque doublé depuis 1990. La France est le pays de l'UE où ces mobilités de travail sont les plus nombreuses.

Professionnelles, les mobilités transfrontalières sont aussi résidentielles, universitaires, commerciales, de santé ou de loisirs. Traverser la frontière constitue une pratique habituelle, voire quotidienne, pour les habitants de ces territoires, qui habitent, font leurs courses ou leurs études, vont à l'hôpital ou se détendre de l'autre côté de la frontière. Autour de la frontière émergent de véritables « bassins de vie ».

Ces territoires sont traversés par des flux de marchandises importants : nos voisins (Allemagne, Belgique) sont nos principaux partenaires commerciaux. Ces flux proviennent soit de la région, soit d'une autre région française, soit d'un autre pays membre de l'Union européenne (UE).

b) Facteurs et impacts

La construction européenne est un facteur majeur de l'accroissement des flux transfrontaliers. La libéralisation des échanges, la monnaie unique, l'Espace Schengen, les politiques de coopération territoriale ont permis la mise en place d'un environnement politique et juridique indispensable à l'ouverture des frontières et à l'interconnexion des réseaux de transport.

Ces flux sont nourris par les discontinuités socio-économiques opposant des territoires frontaliers contigus. Différences de salaires, de prix des produits, des services (santé, université) et du foncier motivent les mobilités. Un chômage élevé (Lorraine, Hauts-de-France) justifie des flux de travail vers les pays limitrophes, vieillissants et/ou forts d'une agglomération pourvoyeuse d'emplois.

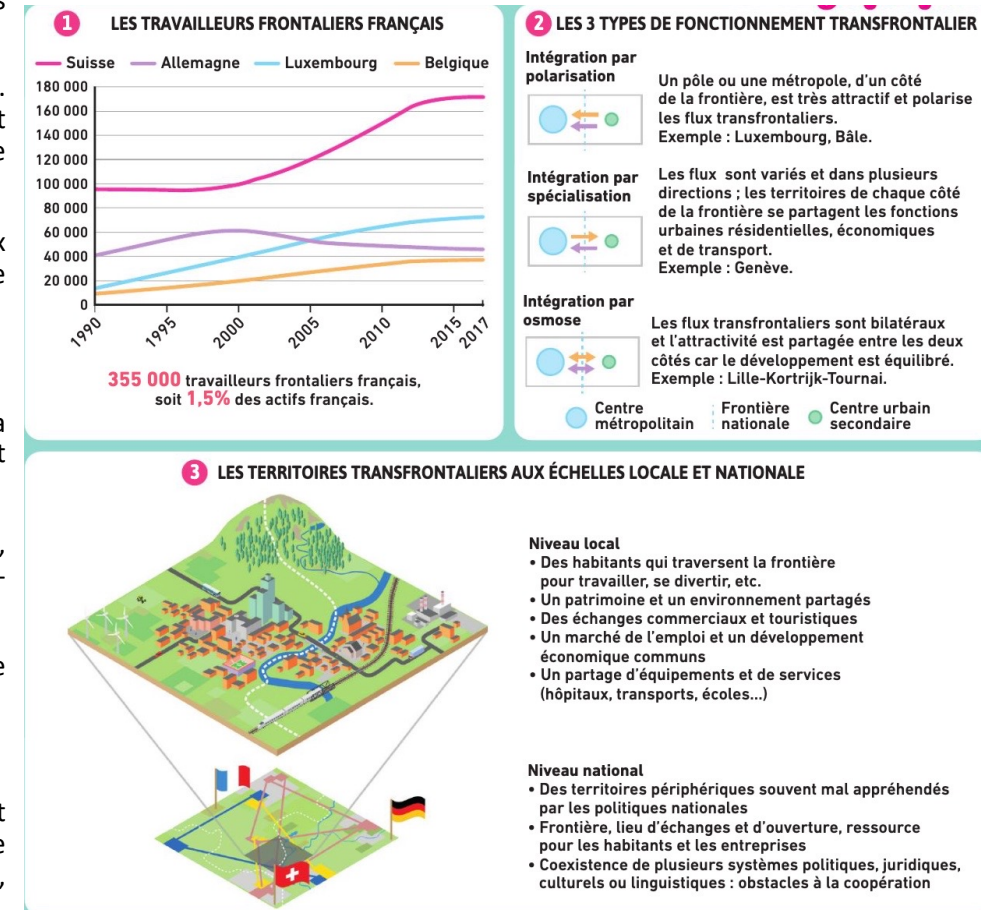
Les impacts de ces flux sont sensibles sur l'économie locale. Ils favorisent le développement d'activités comme la logistique. Le pouvoir d'achat plus élevé des travailleurs frontaliers bénéficie à l'économie locale, mais provoque la hausse des prix immobiliers.

c) Des situations diverses

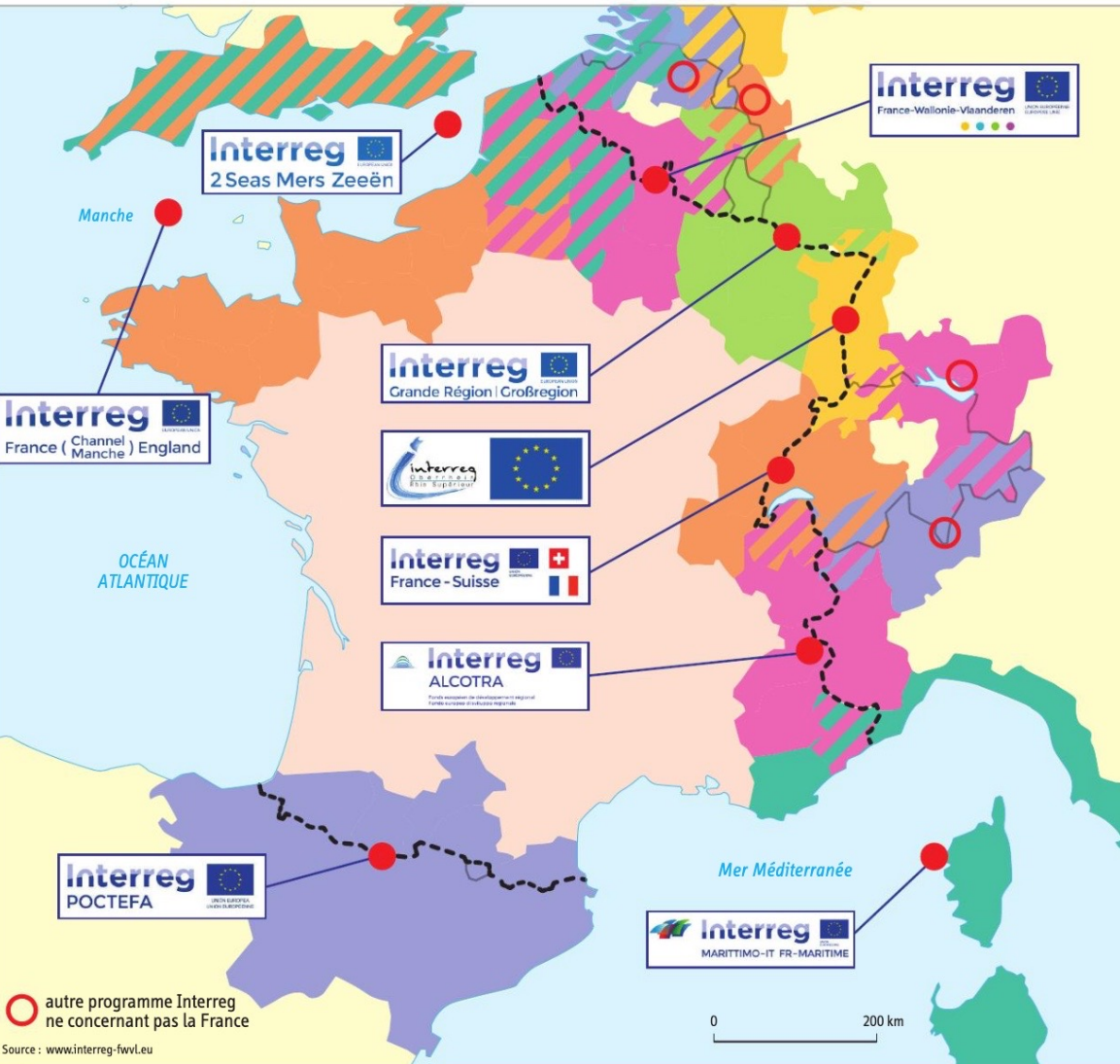
Les territoires transfrontaliers du Nord et surtout du Grand-Est présentent les plus fortes intensités et diversités de mobilités et d'échanges. Ils juxtaposent des régions où les discontinuités socio-économiques sont les plus fortes, où la barrière de la langue n'est pas toujours présente. De riches agglomérations (Luxembourg, Genève) attirent les actifs français ; les réseaux de transport, denses, sont bien interconnectés. Les pays concernés sont nos principaux partenaires commerciaux.

Les territoires des frontières franco-italienne et franco-espagnole sont moins dynamiques. Barrières linguistique et naturelle (Alpes du sud, Pyrénées) limitent les flux dans ces régions par ailleurs peu peuplées. Des logiques transfrontalières existent néanmoins dans des territoires restreints, autour de l'Eurocité basque Bayonne-San Sebastián et entre Nice et Vintimille.

→ TD - Grand-Est – Les flux transfrontaliers de la région Grand-Est



II. Les politiques communautaires et les territoires transfrontaliers français



II. Les politiques communautaires et les territoires transfrontaliers français

a) Les politiques communautaires

Volet de la politique régionale de l'UE, les politiques de coopération transfrontalière cherchent à limiter les disparités entre les régions de l'UE à l'échelle des territoires transfrontaliers. Ces derniers sont conçus comme des laboratoires de l'intégration européenne : l'atténuation de la discontinuité liée à la frontière ou « effet frontière » en est l'objectif majeur.

La coopération transfrontalière repose sur des partenariats entre acteurs publics et privés de part et d'autre d'une frontière, à l'échelle européenne, régionale, locale ou métropolitaine. Elle se développe sur la base de projets communs, susceptibles d'améliorer le quotidien des habitants dans des secteurs variés : économie, environnement, réseaux de transport, services de santé, etc.

Différents outils favorisent la coopération transfrontalière. Le financement des projets est assuré par le FEDER, à travers les volets transfrontaliers INTERREG, créés en 1990. À partir de 2006, les GECT constituent des structures juridiques chargées d'assurer la gouvernance des projets, souvent sous le nom d'Eurorégion. Le projet de règlement ECBC (European cross border convention) vise à trouver une solution aux problèmes juridiques qui entravent la coopération.

b) Les spécificités françaises

État centralisé, la France apparaît moins bien placée que des États fédéraux (Allemagne) ou à fonctionnement fédéral (Espagne) pour développer la coopération transfrontalière, en raison de la faible autonomie des collectivités territoriales par rapport à l'État.

Le renouvellement du cadre institutionnel français et la décentralisation ont accru la capacité des territoires frontaliers à coopérer avec leurs voisins d'outre-frontière. Les lois MAPTAM et NOTRe ont récemment transféré et accordé aux régions, départements et métropoles les compétences nécessaires pour développer de manière autonome des partenariats transfrontaliers.

Dans le cadre du couple franco-allemand, la France a joué un rôle de précurseur dans la coopération transfrontalière en lançant l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau en 2005. Le traité d'Aix-la-Chapelle (2019) lève des obstacles juridiques importants à la frontière franco-allemande.

c) La diversité des territoires transfrontaliers

Les territoires transfrontaliers du Nord et de l'Est se sont emparés plus rapidement que les autres des dispositifs communautaires favorisant la coopération transfrontalière. Les partenariats y sont nombreux, se déploient à toutes les échelles, portent sur des thématiques très diverses. Les métropoles transfrontalières comme Strasbourg et Lille, pionnières pour la mise en place d'Eurodistricts et de GECT, sont en pointe.

À la frontière franco-espagnole, les partenariats sont moins nombreux, mais concernent aussi bien des espaces ruraux qu'urbains (Eurocité basque). Ils aboutissent à des réalisations originales comme l'hôpital transfrontalier de Cerdagne.

La frontière franco-italienne fait l'objet de partenariats moins nombreux, souvent centrés sur la protection de l'environnement alpin (Espace Mont-Blanc) et méditerranéen. La coopération s'intensifie dans le cadre de la métropole de Nice.

→ TD - France/Italie – La coopération transfrontalière

